Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Prime soins critiques

Par Marco13

Bonjour,actuellement au pool cardio je suis de façon permanence affectée au sic soins intensifs plus de la moitié de mes vacations car il manque du personnel. Ce Décret n° 2022-19 du 10 janvier 2022 portant la création d'une prime d'exercice en soins critiques au sein de la fonction publique hospitalière n est pas pris en compte car ma cadre supérieur ne veux pas me l attribuer sous prétexte que je n ai pas uf du sic et que le quota est attend pour les demandes de cette prime .je suis lésé vis avis de mes collègues de travail alors que je fais le même travail et que ma cadre ne veut pas appliquer ce décret pour moi que faire pour l obtenir . alors que je suis à mes 35 ans de carrières dans la fonction publique .merci si vous pouvez me donner la marche à suivre afin de l obtenir et de falloir mes droits cordialement .